

Parquet du Tribunal de Police de Bobigny  
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE  
93000 BOBIGNY  
Adresse postale : Cour de la GARE  
93340 LE RAINCY

**DECISION DE CLASSEMENT SANS SUITE**

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

Références à rappeler : RO PV

AFM

Référence :

Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000256** CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25  
AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à

par procès verbal n°

,  
dressé par

en date du

avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s), les faits étant désormais non passibles de poursuites (prescription acquise).

La Trésorerie Amendes de Seine St Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Une demande de restitution des points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur par courrier séparé , le cas échéant.

Dans le cas où votre client aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation), il sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amendes de Rosny sous Bois.  
Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, le 02/07/2021

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
La commissaire de police

